



PERMANENCES AUX SECRETARIATS

- ▶ **Châteauneuf :**

Lundi	9h00 - 12h30
Jeudi	9h15 - 16h00

- ▶ **Segonzac :**

Mardi	8h30 - 12h30
Mercredi	8h30 - 12h30 / 14h00 - 16h30
Jeudi	9h00 - 12h00
Vendredi	8h30 - 12h30



COORDONNEES

- ▶ **Paroisse de Châteauneuf**
 2 rue du docteur Raoul Audebert
 tél. : 05 45 66 22 26
 paroisse.chateauneuf@dio16.fr

- ▶ **Paroisse de Segonzac**
 1 rue Jean d'Hermy
 tél. : 05 45 83 40 07
 paroisse.segonzac@dio16.fr

- ▶ **Site internet commun**
<https://charente.catholique.fr/ouest-charente/paroisses/chateauneuf-saint-pierre-de-segonzac/>



Saint-Pierre à Segonzac



Saint-Pierre à Châteauneuf



FEUILLE PAROISSIALE

octobre 2025

Lettre de notre évêque

Chers frères et sœurs

En espérant que la pause estivale a été ressourçante et reposante, je souhaite à tous une bonne rentrée. Nous sommes des pèlerins d'Espérance, heureux de marcher dans l'esprit du pèlerinage de Bouteville que nous avons vécu ensemble en juin !

Nous nous sommes retrouvés avec les deux EAP le 10 septembre pour mesurer le chemin parcouru et préparer l'année à venir. Nous nous réjouissons de pouvoir de nouveau compter cette année sur le service du Père Dominique Buisson et du Père Stéphane Jean ; je resterai administrateur des deux paroisses.

Selon la charte des EAP en vigueur, nous devons renouveler en partie les équipes d'animation pastorale des paroisses de Châteauneuf et de Segonzac. Deux nouveaux membres dans chaque EAP doivent être appelés pour succéder aux membres arrivés en fin de mandat : Sœur Marie-Yvonne, Robert Riffaud et Michel d'Hérouville à Segonzac et Pierre Granet et François Villa, à Châteauneuf.

Il est souhaitable que d'ores et déjà, en cette fin septembre, les membres des communautés paroissiales réfléchissent aux personnes qui pourraient remplir cette mission. Il s'agit de rechercher des personnes qui

pourront se mettre au service de la communauté avec un sens pratique et pastoral. « On ne recherche pas des personnes qui savent tout faire ou qui devront tout faire. Personne n'est prédisposé à participer à une EAP ». (Charte des EAP). Tout le monde est donc concerné.

A partir du dimanche 16 novembre, vous pourrez déposer votre bulletin sous enveloppe, avec les noms de votre choix (si possible en argumentant) : soit au presbytère, soit dans une boîte lors des messes dominicales.

Les votes seront clos le dimanche 23 novembre, Fête du Christ Roi. Le discernement sera ensuite effectué par les ministres ordonnés et les EAP.

Parmi les autres nouvelles paroissiales, les deux conseils économiques paroissiaux étudient cette année la possibilité de fusionner.

Nous avons par ailleurs survolé le planning d'année et les principaux rendez-vous en lien avec le doyenné et le diocèse. Un programme a été édité avant l'été et un livret de formation est disponible dans les églises.

Bien en communion,

Mgr Hervé Gosselin